

apl

**ouest
INFORMATION**

N°198 26 sept.77 2F

DUBIGEON : 3eme semaine

photo: printemps 77



Quelles Perspectives ?



SOMMAIRE

OUVRIERS

Dubigeon : 3 ème semaine de grève..... P. 2-8

NUCLEAIRE

Conférence de presse des 32 inculpés de
Saint Jean de Boiseau..... P. 8-10

PAYSANS

Eleveurs de porcs contre une coopérative... P. 10-12
Animateur syndical licencié..... P. 12

INTERNATIONAL

Retour d'Algérie..... P. 13-15
Lutter contre l'Etat policier en RFA..... P. 15

ARMEE

Un insoumis total s'explique..... P. 16-18
Procès d'un objecteur à Saint Nazaire..... P. 18-19

ECOLE

Lycée de Chateaubriant : des cours non
assurés..... P. 19

CULTURE

Peut-on promouvoir un urbanisme du débat
et une culture du silence ?..... P. 20-21
Que peut une main nue ? P. 21
Communiqués divers..... P. 22

CALENDRIER

MARDI 4 OCTOBRE

Tribunal de Saint Nazaire à 16 H : procès d'un
insoumis ; 77 rue Albert de Mun St-NAZAIRE.

VENDREDI 7 OCTOBRE

Meeting du PSU avec Michel Mousel et Denez Lhostis
à 20 H 30 ; salle de la cité St louis à RENNES.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

Gala de soutien pour les travailleurs de DUBIGEON
en grève ; au Foyer des Jeunes Travailleurs ,
boulevard Vincent Gache à NANTES : 20 H 30.

DUBIGEON : 3^e SEMAINE

question APL ...

Les délégués CFDT nous ont affirmé eux, que le mouvement a commencé dès le 1er septembre : boycott du pointage appuyé par CGT et CFDT. Et que d'ailleurs, bien avant le 7, les délégués avaient reçu des lettres recommandées du patron les menaçant.

Ton papier n'en parle pas et donne du mouvement la vision des "syndicats débordés par la base". Qui a raison ?

APL N° 197 -

... et réponse du correspondant DUBIGEON

Tout le monde a raison, les deux se complétant.

Je n'ai pas parlé du début du conflit pour éviter de tout centrer sur le problème du pointage comme l'ont fait trop de journaux au début de la grève.

En effet, depuis le 30 août, date de la reprise du travail après les congés, les organisations CFDT - CGT ont lancé le mot d'ordre de non-pointage.

Puis, devant la menace de la direction de ne pas payer, vu le manque de preuve que les gars étaient bien au boulot dans la journée, nous avons décidé de ne pas pointer le midi.

C'est ainsi que les délégués ont reçu des lettres d'avertissement et que la direction a réagi lourdement comme vous le dites si bien.

Mais, le 7 septembre, les travailleurs du navire 152, ont débrayé spontanément sans attendre l'intersyndicale qui devait se tenir l'après-midi et où la suite de l'action devait être décidée.

Ainsi donc, le lien est fait entre les deux articles et vous avez bien fait de me le faire préciser...

Le correspondant DUBIGEON

DE GRÈVE

Le travail n'a toujours pas repris chez Dubigeon où les travailleurs sont en grève générale depuis trois semaines contre une direction intransigeante se souciant peu de la révolte du personnel devant les licenciements, déclassements, réductions d'horaires et le nouveau système de pointage - (Cf. APL n° 197).

comment s'est passé cette semaine ?

LUNDI 19

Dès 6 H 30 des piquets de grève sont installés devant les deux portes de la boîte.

Après une demi-heure de face à face, le directeur et trois sous-directeurs s'avancent, accompagnés d'un huissier pour constater "l'atteinte à la liberté du travail".

Le directeur dénonce nommément 4 ou 5 gars à l'huissier puis ils s'en retournent de l'autre côté du boulevard chassés par un prompt renfort qui arrive en chantant "l'Internationale".

Une heure après, profitant de la prise de parole à l'intérieur du chantier où sont rassemblés la majorité des gars, la direction revient vers le piquet de grève et l'huissier note encore une dizaine de noms.

Pour éviter d'être tous marqués sur le constat, le piquet se dissout alors et un des sous-directeurs coupe la chaîne (que nous avions mise) avec un coupe-boulon qu'il cachait sous son imper (un petit malin ce STEPHAN), plus à l'aise que lorsque nous l'avions coincé une heure dans son bureau la semaine d'avant et où il disait que ce n'était pas lui le responsable de tout ce qui arrivait, mais que c'était la faute du directeur SAVARY !

La direction est donc rentrée dans les bureaux suivie d'une cinquantaine de jaunes tandis que les grévistes s'installent dans le reste de la boîte pour la journée.

3) OUVRIERS

MARDI 20

Nouvelle technique : au lieu de bloquer uniquement la porte de la direction, nous bloquons tout le boulevard Prairie au Duc.

S'en suit un long face à face avec les jaunes et la direction. Après deux heures d'attente, tout ce beau monde commence à reculer vers leurs voitures.

Nous avançons derrière eux en chantant et des "noms d'oiseaux" fusent.

Puis, au bout du boulevard, un sous-directeur (toujours le même Stephan) sort un appareil photo de sa voiture et essaie de nous prendre au télé-objectif...

Il n'a pas le temps d'ajuster le malheureux, car une pluie de projectiles divers (bouteilles, cailloux..) atteint sa belle C X.

Alors, tous ces valeureux directeurs s'en vont au pas de course et on ne les a pas revus depuis...



...(dommage, car on avait préparé des cageots de tomates les jours suivants et si ça fait moins mal que les cailloux, c'est encore plus humiliant).

MERCREDI 21

La réaction ne se fait pas attendre.

On apprend que la direction a demandé un jugement en référé pour "occupation d'usine" et "atteinte à la liberté du travail".

JEUDI 22

Le procès en référé a lieu à 9 H 30.

Sont inculpés les 4 délégués syndicaux (2 CGT + 2 CFDT) et une vingtaine de gars dont les noms ont été relevés par l'huissier.

L'avocat de la défense (Lalleman) rejette sur la direction les conséquences d'un conflit qu'elle a elle-même provoqué par ses décisions.

L'après-midi à 16 H 00, 2 000 travailleurs de la métallurgie sont venus soutenir ceux de Dubigeon au cours d'un meeting organisé par les U D - CGT et CFDT à l'intérieur de la boîte.

Pas mal d'entre eux ont d'ailleurs visité ensuite le chantier sous la conduite de grévistes.

Mais on ne peut pas dire que ça a été la mobilisation générale dans les boîtes, le militantisme étant un peu en veilleuse dans la métallurgie depuis 6 mois et pourtant...

Ce qui serait souhaitable maintenant, et le meilleur soutien à la lutte de Dubigeon c'est que les travailleurs de la métallurgie déposent immédiatement leur propre cahier de revendications dans leur entreprise....

VENDREDI 23

Le résultat du procès ne nous étonne pas (on commence à bien connaître la justice française) : c'est la direction qui a raison et même par une autre ordonnance la journée "Portes ouvertes" est déclarée illégale.

Mais comme le déclare un des responsables syndicaux lors de la prise de parole, "ce n'est pas la justice de classe qui va nous faire reculer" et le reste de la journée se passe à préparer la journée "Portes ouvertes".

l'occupation :

Pendant toute la semaine, la boîte a été occupée en permanence entre 7 H et 18 H par 200 gars.

Cinq commissions inter-syndicales ont été mises en place et ont parfaitement fonctionné.

- La commission "Economat" a servi chaque jour 150 repas fournis par les restaurants municipaux (contre participation de 5,00 F.) et s'est occupé du ravitaillement en boisson et sandwiches des occupants.

- La commission "Portes Ouvertes" a préparé la journée de samedi en débarrassant les ateliers et flêchant le parcours.

- La commission "Information" a pris en charge l'information des journaux locaux et nationaux ainsi que la radio et la télé.

- La commission "Sport et Culture" a édifié en une heure un splendide terrain de volley où de nombreuses parties acharnées se sont déroulées.

Des montages diapos sur le mouvement ouvrier (fournis par "Culture et Liberté" passent en permanence grâce à quelques gars qui ont fabriqué un tunnel de projection.)

- La commission "Solidarité" est intervenue auprès de toutes les mairies de Loire-Atlantique et des Organismes type HLM pour une prise en charge des familles les plus défavorisées.

Ces commissions intersyndicales ont l'avantage de permettre à des militants de base de mieux se connaître et il y a une joyeuse ambiance lors de la vaisselle et du ménage le midi, pris en charge collectivement par une trentaine de gars qui y viennent spontanément. (Quelques femmes seraient d'ailleurs surprises d'y trouver leur mari alors qu'il n'y participe pas chez eux !)

La semaine prochaine

Pour la majorité des gars, il n'est plus question de reprendre le travail après trois semaines de grève totale sans que la direction ait fait des propositions concrètes sur les déclassements, licenciements etc...

Mais pour l'instant celle-ci se refuse toujours à discuter malgré les offres de médiation de Chenard et de l'Inspecteur du Travail.

Alors on s'achemine vers une 4^{ème} semaine de grève, en attendant que les discussions commencent... (la suite à la semaine prochaine donc)

Correspondant Dubigeon

Dubigeon, le conflit au fil des événements...

30 AOUT

CGT et CFDT appellent à refuser le pointage.

2 SEPTEMBRE

La CGT appelle à poursuivre l'action pour exiger une prime de 250 F. de rattrapage du pouvoir d'achat./

7 SEPTEMBRE

Débrayage tout l'après-midi.

8 SEPTEMBRE

9 H : première rencontre CGT... CFDT avec l'inspection du travail.

9 H 30 : 150 travailleurs d'un même bateau, suite à l'affichage de la note annonçant des sanctions pour refus de pointage, débrayent et font le tour du chantier. La grève générale démarre.

12 SEPTEMBRE

Réunion du C. E., convoqué par la direction; suite aux légers incidents dans les bureaux, du 8 septembre.



15 SEPTEMBRE

Première manifestation des Dubigeon Normandie en ville.

Mise en place du premier piquet de grève.

nous Communiqué de la CGC : "nous ne laisserons pas utiliser, ..., à protester contre la violence du côté ouvrier alors que la violence morale des licenciements est beaucoup plus grave".

19 SEPTEMBRE

Conférence de presse de la direction, qui pose comme préalable à toute discussion, la suppression du piquet de grève.

20 SEPTEMBRE

Provocation de la Direction face au piquet de grève, avec l'aide de 200 jaunes (dont beaucoup de cadres).

C'est le fiasco, les jaunes repartent sous des jets de pierre.

Suite à la provocation :

- chantier occupé toute la journée ;
- blocage du boulevard.

Des commissions sont créées pour prendre en charge la grève.

En soirée, la direction introduit en référé pour "entrave à la liberté du travail".

20 SEPTEMBRE

Deuxième démarché, vaine, à l'inspection du travail.

Le nouveau journal de Fontanet (CDS - Majorité), publie un long article sur Dubigeon "qui témoigne, suite à la prise de position de la CGC, de l'isolement de SAVARY, PDG de Dubigeon.

22 SEPTEMBRE

Audience des 4 délégués CGT - CFDT assignés en référé. Le jugement est mis en délibéré.

Débrayage dans toute la métallurgie nantaise, à l'appel de la CGT et de la CFDT. Meeting commun aux chantiers à 16 H.

23 SEPTEMBRE

Jugement du tribunal des référés : interdiction de la journée "Portes Ouvertes". Evacuation des Chantiers et utilisation de la force publique si nécessaire.

24 SEPTEMBRE

Journée "Portes ouvertes" de 10 H à 16 H malgré l'interdiction.

Soutien politique & financier

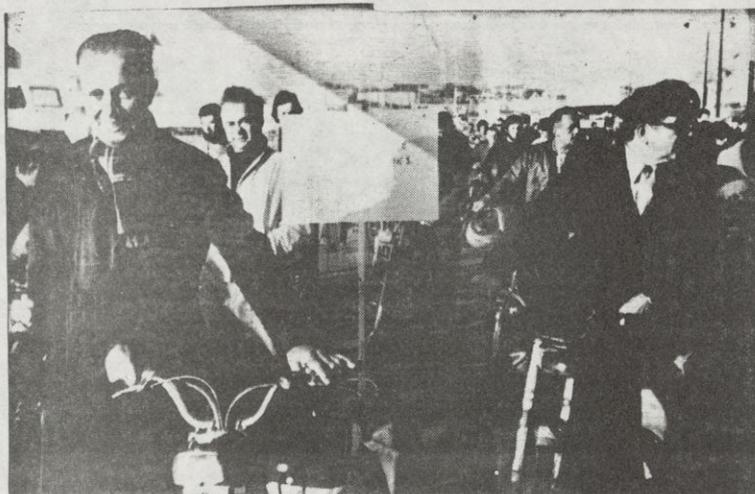
Nous avons reçu du PC MLF un communiqué :

(...) "Il transmet pour le soutien financier à la grève, une somme de 1 500 F. recueillis auprès de ses militants".

(...) "Le PCMLF apporte son soutien total à la grève des travailleurs de Dubigeon".



UNE DES MANIFS ...



declassements

: 2 EXEMPLES DONNÉS
PAR LA CFDT.

ALAIN

- Dessinateur - coefficient : 255.
- Ancienneté : 9 ans.

Déclassé chaudronnier-tuyauteur -
coefficient : 225.

Perte de salaire :
255 - 225 = 30 pts
soit : 30 X 12,10 F. = 363 F.

9 % perte sur ancienneté
soit : 363 X 9 / 100 = 32,67 F.

Total des pertes : 395,67 F.

LOUIS

- Chef d'équipe - coefficient 285.
- Ancienneté : 25 ans.

Déclassé échafauteur - coefficient
215.

Perte de salaire :
285 - 215 = 70 pts
soit 70 X 12,10 F. = 847 F.

18 % perte d'ancienneté
soit : 847 X 18 / 100 = 152,46 F.

Total des pertes : 999,46 F.

exposition de "unes" de l'huma

Jeudi matin, sur le mur de Dubigeon Normandie, on pouvait voir une exposition de "unes" importantes de l'Humanité des années 20 à 1947.

Epinglées sur une grande banderole rouge, on pouvait ainsi revoir, la création du PCF, la mort de Lénine, le Front Populaire, la victoire de 45 sur les fascistes et... l'entrée des quatre ministres du PCF au gouvernement de De Gaulle en 1945, époque du "Retrouvez vos manches" de Thorez (secrétaire du PCF), du rétablissement du salaire au rendement dans les mines, des discours de Fraillon (secrétaire général de la CGT), dans les mines du nord demandant aux mineurs de produire et de ne pas faire grève sous peine de... faire le jeu de la droite !

La dernière "une" était celle de l'éviction des ministres PC du gouvernement par les socialistes... ; au moment des débats au sein de la gauche, était-ce une anticipation voulue sur l'après 78 ??

jeudi : rassemblement des métallos nantais à Dubigeon quelles perspectives ?

Ce jour là, l'Union Métaux CFDT, le syndicat de la métallurgie CGT, appelaient les métallos de Nantes à débrayer à 15 H 30 et à se rassembler à 16 H aux chantiers Dubigeon Normandie.

Des ACB, de Brissoneau, de Saulnier Duval, c'est près d'un millier de travailleurs, qui arrivaient en manifestation à Dubigeon.

Plus tard des délégations de Tréfinmétaux, Carnaud etc... arrivèrent.

L'ambiance à Dubigeon était à la fête : un match de volley avait lieu. Un orchestre pop de travailleurs de DN jouait dans la cour.

A l'arrivée des délégations, l'orchestre cédait la place à un militant plus âgé qui au son de l'accordéon entonnait l'Internationale que certains reprenaient levant le poing bien haut !

Les travailleurs des différentes boîtes, venaient par solidarité, certes, mais surtout parce que confrontés aux mêmes problèmes qu'à Dubigeon.

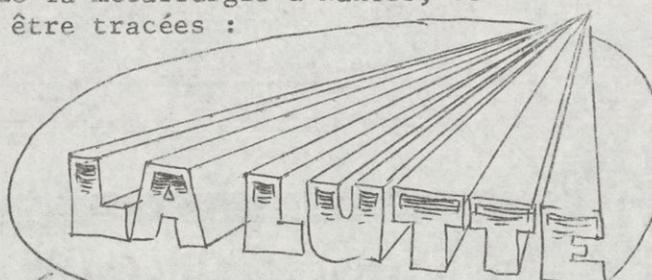
Ce rassemblement était la première tentative de coordination.

A Creusot Loire, le C. E. le

lendemain devait annoncer le chômage partiel pour l'atelier chaudronnerie ; Brissoneau qui licencie pour embaucher des jeunes, naturellement payés au SMIC et sans aucune garantie !

Cette situation de la métallurgie à Nantes est favorable à des actions communes et des objectifs de lutte d'ensemble. C'est un peu ce que certains travailleurs attendaient de ce rassemblement.

En fait, bien peu de perspectives de lutte, tant au plan de Dubigeon qu'à celui de la métallurgie à Nantes, devaient être tracées :



ÇA MANQUE DE PERSPECTIVE



LA LUTTE

Daniel Remond, responsable métaux CFDT, dressait le tableau de la situation de crise de la métallurgie :

en France, 200 000 emplois supprimés en 2 ans, en Loire Atlantique, les métallos chômeurs ont augmenté de 25 % en moins d'un an.

Si la CFDT évoquait la nécessité d'une action d'ensemble, c'était pour ajouter aussitôt qu'il fallait attendre que les conditions soient remplies.

Passant en revue la situation de l'aéronautique, de la sidérurgie, de la construction électro-mécanique, de l'informatique et de la navale, la CGT intervenait presque exclusivement sur le thème de "la braderie de l'économie nationale".

Les perspectives pour la lutte, d'après l'intervention de la CGT, se résumaient à obliger les patrons à acheter des bateaux français, à doubler le nombre de caboteurs, à faire faire le trafic maritime en France par la Marine marchande française (seulement 30 %

aujourd'hui).

Dans son tableau de la crise de la Navale, le syndicat de la métallurgie CGT - 44 passait entièrement sous silence, le rôle de la concurrence internationale, surtout japonaise, première responsable de la crise de la Navale.

Bien que déclarant bien haut : "qu'il ne saurait être question d'attendre 78 l'arme au pied", les perspectives tracées par la CGT revenaient en fait.. à attendre 78 et les solutions de la gauche.

Le rassemblement se terminait par une visite des chantiers.

Ceux qui auraient voulu débattre des formes d'action repartaient déçus, espérant que la journée "Portes Ouvertes" de samedi puisse permettre le débat nécessaire entre les métallos nantais.

correspondant APL

samedi 24: JOURNÉE PORTES OUVERTES

Samedi matin : le drapeau rouge flotte sur les chantiers Dubigeon.

Malgré les décisions du tribunal des référés interdisant la journée portes ouvertes, le chantier ouvre à 10 H.

Musique (de l'Internationale au Zizi de Pierre Péret..), sandwiches. Mais aussi stand de la CGT, de la CFDT montage diapos sur l'histoire du mouvement ouvrier de 1917 à 1968 réalisé par "Culture et Liberté".

Des discussions s'engagent avec les travailleurs sur le conflit et la politique de la direction.

visite de l'usine

Des petits groupes accompagnés de militants syndicaux visitent les différents ateliers.

A chaque stade de la fabrication sont expliqués les différentes techniques, les conditions de travail.

Les vieux ouvriers les comparent à celles d'il y a 20 ans et constatent le nombre de licenciements qu'à entraîné le progrès technique (par exemple il

fallait 8 ouvriers pour cintrer les membrures ; actuellement, un seul suffit).

Les conditions de travail sont également dénoncées : en particulier celles des soudeurs qui doivent se glisser dans des espaces très étroits et travailler dans une atmosphère épouvantable que n'arrive pas à améliorer les pompes aspirantes ; celles des sableurs également mais là, le travail est confié à des entreprises sous-traitantes, n'employant pratiquement que des travailleurs immigrés.

Un progrès quand même ! : avant le lancement du navire se faisait en coupant les poutres retenant le navire à l'arrière : deux condamnés à mort le faisaient à la hache, ils avaient toutes les chances de se faire écraser.

Si par hasard, ils s'en sortaient, ils avaient la vie sauve...

On s'est arrêté plusieurs fois devant les belles pointeuses toutes neuves...

On a calculé : il nous a fallu $\frac{1}{2}$ d'heure pour revenir d'une partie éloignée du chantier au vestiaire. Donc, aller-retour : $\frac{1}{2}$ heure, que perdrait chaque jour les ouvriers avec le nouveau système de pointage que veut instaurer la direction.

La visite est terminée. Promenades instructive certainement. Mais débat ? Ce sera peut-être pour l'après-midi...

A.P.L

GALA DE SOUTIEN

En solidarité avec les grévistes de Dubigeon Normandie, gala de variétés avec des artistes de la région de Nantes et des travailleurs de Dubigeon Normandie.

AU F. J. T. BOULEVARD VINCENT GACHE.

vendredi 30 Sept. 20^h30

conférence de presse des 32 inculpés de S^t Jean de Boiseau

En ouvrant la conférence de presse, les inculpés devaient s'excuser auprès des journalistes qu'un article sur l'objet de la conférence spit déjà passé dans Ouest France sous la plume de D. Hillion.

(Précisons que lors d'une invitation à une conférence de presse, on informe brièvement les journalistes de l'objet de la conférence ; or ce journaliste a voulu devancé ces collègues).

Domage d'autant plus que son papier contenait quelques erreurs que la conférence aurait évité.

exclusivité quand
tu nous tiens!...

Ils rappelaient tout d'abord, les circonstances des événements.

C'est à la suite de l'annonce du verdict très sévère contre les 5 otages, au premier procès de Nantes (deux mois fermes), qui engendra tout d'abord le découragement et la confusion qu'un mot d'ordre : "Tous au Pellerin" était lancé.

Le but étant de faire la démonstration que le verdict sévère n'entonnait en rien la détermination des opposants à la centrale nucléaire du Pellerin.

Plusieurs dizaines de manifestants se retrouvaient alors au Pellerin, où, devant l'importance des forces de l'ordre devant la mairie pour protéger le registre d'enquête, il était décidé d'aller à Saint Jean de Boiseau pour détruire le registre d'enquête comme l'avaient fait les 5 otages, ce qui fut fait.

Une grande partie des inculpés participait à cette conférence.

la sauvagerie de la police

Les gardes mobiles arrivaient immédiatement.

Il y avait déjà deux blessés (les gendarmes, présents, dans la mairie, étant montés sur des tables pour cogner plusieurs manifestants à coups de crosses) : les garde mobiles, tirant des lacrymogènes pour écarter le groupe, s'acharnant sur l'un d'entre eux, dans l'espoir de prendre un nouvel otage.

Tous les manifestants donnaient alors leur identité.

**une justice bizarrement
compétente et... incompétente
dans la même
affaire ...**

34 manifestants recevaient rapidement une convocation sur commission rogatoire pour déposer sur les événements.

Les deux blessés et ceux qui allèrent déposer, reçurent une inculpation immédiatement au titre de la loi anti-casseurs pour destruction de registre.

Tous les autres étaient alors convoqués comme témoins, et refusant de témoigner, se virent inculpés de la même manière.

L'action en justice en est à l'audition des inculpés ; la lenteur actuelle avec laquelle est menée cette action par la justice semble indiquer, aux divers inculpés, une volonté d'attendre après mars 78 et en tous cas de ne pas "exciter" le Pays de Retz en ce moment (il est vrai que les voix écologistes vont être d'importance dans la bataille de 78).

Alors que dans l'inculpation des 32, la justice s'est montrée tout à fait compétente, elle devait se déclarer incompétente pour la plainte pour violences et voies de fait déposée contre X par les deux blessés.

Le tribunal renvoie donc l'affaire au TPFA (Tribunal Permanent des Forces Armées), subtilité juridique qui empêche alors de se constituer partie civile.

Les deux blessés ont fait appel de cette décision qui sera jugée à Rennes le 6 octobre.

Au cours de la conférence de presse, les inculpés rappelaient qu'ils étaient de toutes les professions, et représentaient pratiquement l'ensemble du département.

Ils insistèrent là-dessus pour démontrer la propagande qui voudrait faire croire que seules les habitants du site s'opposent à la centrale.

La conclusion des commissaires enquêteurs, qui ont déclaré le projet d'utilité publique, malgré les 700 signatures contre pour seulement 80 oui, ainsi que plus de 27 000 signatures d'opposants au projet de centrale du Pellerin, renforce les inculpés dans la certitude que leur action était juste et que ce type d'action tendra à se développer vu le mépris par lequel est traité l'avis des populations.

les amis de la terre CHATEAUBRIANT

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale des Amis de la Terre de Chateaubriant qui aura lieu à la salle Omnisport de Chateaubriant le vendredi 30 septembre 1977 à 21 H.

ORDRE DU JOUR :

Mise en place de commissions de travail sur les thèmes suivants :

- énergies (nucléaire, énergies alternatives, information du public) ;
 - agriculture, remembrement, informations ;
 - pollution industrielle ;
 - alimentation, santé (création d'une coopérative) ;
 - préparation d'un Fest Noz écologique en novembre et d'une fête champêtre au printemps.
- Liste non limitative.

LES AMIS DE LA TERRE

Adresse : 21 chemin des Lilas
Chécheux - 44110 CHATEAUBRIANT



ELEVEUR DE PORCS BRETONS CONTRE UNE COOPÉRATIVE (Ile et Vilaine)

Une action a lieu depuis plusieurs mois en Ile et Vilaine : elle oppose des éleveurs de porcs, soutenus par les Paysans Travailleurs, à la Coopérative Agricole de Rennes, le C. A. R.

Les P. T. de Loire Atlantique ont décidé de leur apporter leur soutien: l'action doit rebondir en fin septembre.

... Las de travailler
pour ne rien gagner
pour vivre ...

"Ce dossier, c'est l'histoire de la lutte d'une douzaine d'éleveurs de la C. A. R. Lutte qu'ensemble nous devons gagner parce qu'elle est juste" (...)

HISTORIQUE

En Mai 1973, un éleveur, M. LEFEUVRE a contacté Paysans Travailleurs pour nous demander de le défendre, après avoir frappé à d'autres portes. (...)

Brièvement on peut rappeler que M. et Mme. Lefeuvre ont travaillé avec le groupement porcs de la coopérative de Rennes pendant 2 ans et demi, en système de prix garanti avec péréquation (*).

Las de travailler pour ne rien gagner pour vivre, sinon de prendre sur leurs autres productions pour assurer la Capitalisation, ils ont rompu leur contrat avec la coopérative de manière illégale, en période où les cours étaient

(*) - système qui permet d'amortir les variations du cours du porc par une répartition égalitaire des fonds d'une caisse de la C. A. R.

bons, ils ont eux-mêmes vendu leurs 600 porcs à l'extérieur.

La coopérative les a poursuivis aussitôt juridiquement, leur réclamant la somme qu'ils avaient pris en péréquation porcelets à l'entrée de ce lot d'une part, d'autre part, ce qu'ils auraient laissé dans la caisse de péréquation du groupement, s'ils étaient restés, soit au total 6 - 7 millions avec les dommages-intérêts.

Quelle a été notre attitude devant un acte condamnable en soit, c'est à dire "profiter du marché" pour quitter le groupement ?

1) - D'abord voir pourquoi ils étaient partis sur un "coup de tête" ; Expliquer ce coup de tête, leur ras-le-bol.

2) - Ainsi a-t-on commencé à décortiquer leurs résultats techniques et économiques.

3) - A mettre au clair leurs activités financières avec la CAR pendant les 2 ans et $\frac{1}{2}$: ce qui'il leur restait réellement pour vivre, ce qui était passé dans la capitalisation.

4) - A regarder de près la porcherie dont la CAR est moitié-d'oeuvre, et qui se révèle être un assemblage d'erreurs monumentales que l'éleveur paiera cher pendant longtemps.

(....)

Le jugement en appel passé en décembre, Mr Lefeuvre était condamné à payer 62 765 F. à la CAR.

Nous n'avions plus rien à attendre de la justice.

Il devenait urgent de réunir les éleveurs mécontents. Une première réunion à St Thurial : 10 éleveurs, avec des situations pas très bonnes, gagnant peu ou pas d'argent ou en redonnant ; des comptes pas clairs, des péréquations en mauvais état.

Notre premier souci a été de trouver le moyen de mettre dans le coup les

éleveurs, en leur faisant faire un travail commun (fiches techniques-économiques) afin de cerner ce qui pouvait clocher :

- le prix garanti
- les résultats techniques des éleveurs
- les conditions d'élevage
- les classements de porcs
- la capitalisation trop rapide
- les agios etc...

(...)

Promesses

A cette manifestation, où nous étions une cinquantaine et où plusieurs éleveurs en difficulté nous ont joints, qu'avons-nous obtenu du président et du directeur ?

1) - L'arrêt des poursuites contre Mr Lefeuvre.

2) - La promesse que sa caisse de péréquation serait analysée par une commission d'arbitrage (composée de la CAR - DDA (- FNP).)

Contre-manifestation..

1) - Une réunion de réflexion a été organisée le 22 mars.

Elle a permis d'étudier l'évolution de la production porcine, la nature de l'intégration et les moyens de défense des éleveurs.

Mais nous nous sommes aussi retrouvés devant une contre manifestation d'administrateurs de la CAR :

- agressifs, parce qu'ils disent-ils, l'argent réclamé par les paysans en litige appartient aux adhérents qui restent ;
- surpris parce qu'ils ne connaissent pas tous les cas.

2) - Maintien de la condamnation de Mr Lefeuvre.

Au lieu de mettre en route la commission d'arbitrage promise en février, le C. A. de la CAR maintient la condamnation de Mr Lefeuvre.

3) - Les P. T. et les éleveurs ont donc contacté la F. N. P. (fédération Nationale Porcine) pour lui demander de venir approuver les dossiers que nous terminions.

Le bureau de la FNP a retenu le

principe de mettre cette commission en route tout en sachant qu'il fallait décider la FDSEA d'Ile et Vilaine : on sait que celle-ci avait refusé de défendre le dossier Lefeuvre il y a trois ans... et qu'elle veut que la FNP ait son accord pour venir dans le département (chasse gardée).

Cela n'a pas été sans mal ; la FDSEA prise en étau entre la FNP ; les éleveurs et les P. T. s'est trouvée obligée d'accepter cette commission après de nombreux refus.

Les éleveurs voulaient bien aller à cette rencontre mais avec les P. T. qui les avaient défendus jusqu'alors.

A aucun moment la FDSEA n'a cédé. Elle a peur de se retrouver en réunion avec les P. T. pour défendre les paysans.

En plus, il n'y a eu qu'un éleveur invité à la réunion et juste la veille.

(....)

NON A LA SAISIE !

A - Mr Lefeuvre a reçu un commandement de paiement sous 24 H le vendredi 9 juin, donc la CAR n'arrête pas ses poursuites.

Mais nous sommes prêts : un plan de riposte immédiate est prévu en cas de saisie pour l'empêcher à tout prix.

B - La CAR veut isoler Mr Lefeuvre car elle a essayé de calmer certains autres éleveurs en difficultés qui ont reçu une lettre recommandée. Motif : annulation du paiement de 10 F par porc restant à produire sur le contrat.

.... C - Le langage de la FDSEA frôle la fourberie (...)

La FDSEA met en avant la défense des groupements de producteurs. Nous n'avons jamais demandé leur suppression, nous avons même essayé de maintenir les éleveurs à la CAR, seulement, nous mettons en avant la défense des paysans, avant celle des groupements.

Le texte insiste énormément sur les engagements des paysans vis à vis de la coopé et non l'inverse. Or, il y a bien engagement des deux côtés.

Etudier les dossiers puis négocier, dit la FDSEA... oui, mais parce que le comité de défense les y forcent depuis trois mois sinon, rien...

Manifestation surprise ? Oui s'ils ne nous reste que cela, mais nous avons essayé toutes les méthodes amiables auparavant.

(...)

D - Mr Lefevre a eu l'assurance par l'intermédiaire de la FDSEA que la CAR suspendait (pour la deuxième fois) ses poursuites.

Ceci jusqu'aux conclusions de la commission.

CONCLUSION

Nous pouvons donc dire qu'il faut absolument refuser une négociation cas par cas, mais au contraire exiger que le problème soit traité globalement tous les éleveurs réunis.

Que ce soit eux qui restent maîtres des propositions et des décisions, il ne faut pas que ce soit des négociations d'Etat-Major entre responsables.

La commission tri-partite (FNP - FDSEA - ITP) à la Hublais ne se battra pas à notre place.

Il faut que nous arrétions très vite les revendications sur lesquelles nous ne lâcherons pas : les propositions de la Commission seront donc à étudier.

Nous rappelons brièvement ce que nous demandons en priorité :

la rémunération du travail .
Notre engagement par contrat vis à vis des Groupements de Producteurs doit en contre partie nous assurer un salaire décent.

Notre but n'est pas de démolir les Groupements de Producteurs, mais simplement de défendre les Eleveurs, même si cela dérange certaines personnes.

- Extraits du dossier des éleveurs, réalisé avec l'aide des Paysans - Travailleurs - le 16 juin 1977 -

ANIMATEUR SYNDICAL LICENCIÉ : AUTOCRITIQUE DU CDJA (Maine et Loire)

Le syndicalisme agricole majoritaire (FNSEA, CNJA = Centre National des Jeunes Agriculteurs) se veut en principe unitaire.

En font partie les paysans, petits, moyens et gros, sous la direction des gros, bien entendu.

Ici et là, des courants de contestation sont apparus.

Ainsi, dans le Maine et Loire le CDJA (syndicat jeune - Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs) avait, ces dernières années, pris la plus grande autonomie par rapport aux structures nationales et par rapport à la FDSEA du Maine et Loire, conservatrice.

Le CDJA se situait sur une position proche de celle des Paysans Travailleurs.

Le 16 mai dernier, l'équipe CDJA était renversée au cours d'une

Assemblée Générale, par une tendance favorable au retour dans le giron de la FDSEA.

L'animateur syndical, depuis cette date, n'est plus jamais invité aux réunions, il est coupé de tout contact avec les centres cantonaux et se morfond dans son bureau : la nouvelle équipe "modérée" se méfie de lui.

On lui propose finalement de partir à l'amiable, sans motif de licenciement.

Au bout de deux mois et demi, le syndicat SATPA - CFDT intervient auprès de l'inspection du travail;

Le CDJA reconnaît que son attitude constitue une rupture de contrat.

Mais il propose que le licenciement soit considéré comme économique, vu son budget.

La CFDT refuse, une procédure va en prudhommes.

A l'audience de conciliation devant les prud'hommes, le CDJA reconnaît finalement le licenciement abusif :

il verse deux mois de préavis, trois mois d'indemnités contractuelles, trois mois de dommages et intérêts.

RETOUR D'ALGÉRIE

des anciens appelés en algérie ont rencontré des camarade algériens



Le comité des 3 A (anciens appelés en Algérie) a tenu jeudi dernier une conférence de presse à propos de leur voyage en Algérie.

Les participants à ce voyage ont rédigé l'article qui suit. On peut noter cependant que certains sujets abordés pendant leur conférence de presse n'apparaissent pas ici ; en particulier le poids de la technocratie, l'importance de l'Islam, religion d'Etat, l'oppression de la femme.

note apt

Le comité des 3 A a organisé un voyage en Algérie.

19 personnes y ont participé. Des anciens appelés en Algérie mais aussi des militants, tous du milieu agricole.

Le comité des 3 A pour ce voyage s'était donné comme objectifs :

- de combattre le racisme qu'entretiennent les nostalgiques du colonialisme à travers les sections UNC - AFN (Union Nationale des Combattants Afrique Française du Nord) ;

- de découvrir l'Algérie d'aujourd'hui ; le peuple, en 15 ans d'indépendance qu'avait-il réalisé ? Était-ce l'abandon, la friche, la misère comme le clairoignent certains qui pensent que sans la France, un peuple ne peut réaliser son destin ?

- de rechercher des liens avec l'Algérie, mais aussi avec les algériens vivant en France ;

- de programmer d'autres voyages en Algérie afin de toucher le maximum de camarades qui ont connu

l'Algérie pendant la guerre.

Aujourd'hui, après 3 000 km à travers l'Algérie, de Alger à Oran en passant par El Asnam (ex Orléanville), Mostaganam, Arzem Rilizane et de Alger à Tizi-Ouzan, en passant par Bli-da, nous pouvons dire que le peuple algérien construit activement son pays.

DANS LE DOMAINE AGRICOLE

La terre est distribuée aux paysans. Un propriétaire n'a plus le droit de vendre sa terre.

Les domaines des colons sont devenus des domaines auto-gérés où travaillent les anciens ouvriers des colons et d'autres paysans.

Les terres libérées par la Réforme agraire puis par la révolution agraire

sont exploitées par des paysans en coopérative.

Certaines terres sont exploitées par les anciens combattants de la guerre.

Il existe des paysans indépendants.

L'approvisionnement en semences, en engrais, la réalisation des travaux : labour, moisson etc... ; la collecte des récoltes sont faites au niveau local par la CAPCS et ceci quelque soit le statut des paysans.

L'organisation de la production et de la commercialisation est planifiée en fonction des besoins de la région et elle s'oriente vers une forme collective.

DANS LE DOMAINE INDUSTRIEL

Une recherche de l'indépendance ex : la fabrication des tracteurs à Constantine, une usine de voitures, la construction du complexe pétro-chimique d'Arzen.

Les efforts faits dans le domaine des transports publics : leur organisation, la qualité du matériel en matière de transports routiers comme les semi-remorques.

Des routes rénovées, créées comme la Transsaharienne.

Enfin, l'électrification de tous les villages et la recherche hydraulique.

CONSTRUCTIONS...

L'habitat : répartition des immeubles de colons aux algériens.

Construction urbaine importante partout ; en zone rurale, création des "villages socialistes" où est organisé la vie collective avec la mosquée, les bains maures, l'école, la cantine, le dispensaire.

Construction d'universités à Oran (au temps de la colonisation, 234 algériens suivaient l'université...)

Construction également d'instituts comme l'ITA (Institut Technique Agricole) à Mostaganem.

SUR LE PLAN POLITIQUE

Un grand effort a été réalisé pour l'amélioration des conditions de vie des masses.

La révolution agraire a porté un coup à la propriété foncière.

Sur le plan international, l'Algérie se veut le phare des pays du Tiers Monde dans ses luttes pour la libération nationale et l'indépendance de tous les peuples.

Ces quelques lignes sont le résultat d'une mise au point faite par le groupe à Alger. Elle ne peut à elle seule conclure le voyage.

Le débat, la discussion vont se poursuivre maintenant à partir du montage diapo et du rapport qui sont actuellement en cours de réalisation.

Un débat clé va s'ouvrir : le socialisme algérien tel que nous le présente l'Algérie est-il le véritable socialisme ?

Nous avons conscience que pris en charge totalement par le FLN lors de notre séjour, nous n'avons pas pu tout saisir, pas pu avoir tous les contacts que nous aurions souhaité, mais cependant nous avons vu des choses que seule la couverture officielle nous permettait de voir.

Au niveau du groupe, la vision de l'Algérie ne peut pas être la même pour les anciens appelés que pour les militants qui la découvriraient pour la première fois.

Pour le comité des 3 A, le travail est important à réaliser près de nos camarades.

Car, les éléments que nous rapportons nous permettent de démolir les thèses idéologiques de l'encadrement des

sections UNC AFN par rapport au peuple algérien sur ses capacités créatives, productrices et de peuple libre.

Aujourd'hui, c'est un pays de 16 millions d'habitants, 5 fois plus grand que la France, dont la jeunesse de moins de 25 ans représente 70 % de la population, qui travaille, défriche les terres en vue de nourrir 50 millions d'habitants, qui construit des logements mais aussi qui organise et réalise le retour de 40 000 immigrés par an afin de faire en sorte que d'ici quelques années pas un seul Algérien ne travaille en dehors du pays. →

Lutter contre l'état policier en RFA

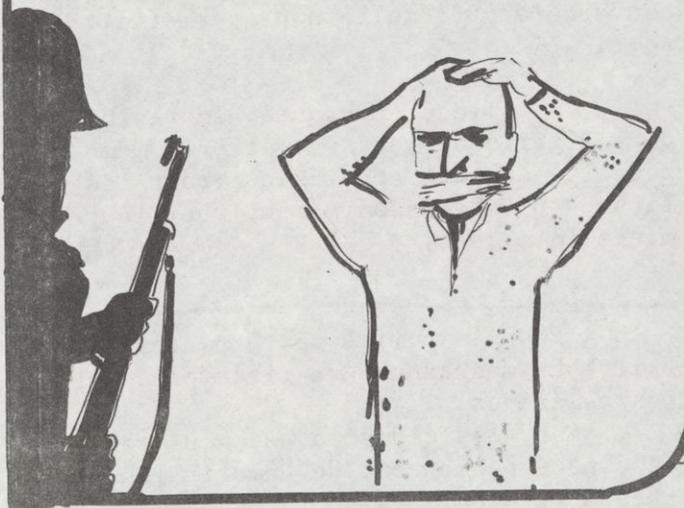
Pour tous ceux qui désirent dénoncer et lutter contre les violations des libertés fondamentales en RFA :

- censure ;
- interdictions professionnelles ;
- tortures par des privations sensorielles ;
- etc...

Pour tous ceux qui s'inquiètent du renforcement de l'état dans une démocratie qui commence à servir de modèle aux démocraties agitées d'Europe du Sud (Cf France sur la sécurité etc...), on peut assurer sur Nantes, au minimum, l'information sur ce sujet et certainement plus.

Il existe des films, des montages diaposetc..

PRENDRE CONTACT A LA LIBRAIRIE 71.



C'est un peuple qui dit vouloir oublier la guerre, travailler, échanger le maximum avec la France.

Mais qui constate aussi que Giscard est à la solde des multinationales et refuse de signer les contrats avec l'Algérie.

Pour nous, nous pensons que si les instances dirigeantes, les intellectuels veulent oublier la guerre, la population, les combattants des montagnes eux s'en souviennent ; il faut comprendre que sur 10 millions d'habitants, 1,5 million sont morts, ce qui fait parfois plusieurs par famille.

Les martyrs de la guerre ne sont pas forcément les sections UNCAFN.

Un ancien appelé en Algérie

PERMIS de CONDUIRE

Un inspecteur vendéen mis en cause...

Les moniteurs d'auto-école passent à l'action contre un inspecteur du permis de conduire : intervenant au nombre de 22, ils l'obligent à annuler les épreuves et à s'en aller.

Cet inspecteur avait sévi auparavant à Chantonnay et aux Herbiers. Il prenait à chaque fois des décisions inexplicables, non motivées.

A quand les actions des usagers des Auto-Ecoles ? !



UN INSOUSSIONNÉ TOTAL S'EXPLIQUE

(Bernard ALLAIN)

Comme tout jeune de mon âge, je devais effectuer mon service militaire mais, pour ma part, je refuse totalement un tel compromis.

Pourquoi ?

C'est ce que je vais tenter de vous expliquer. Non pas pour me justifier, mais peut-être pourrions-nous faire quelque chose ensemble ?

En effet, pour parfaire mon éducation familiale et scolaire, l'ARMÉE se présente à moi, pour faire de moi en homme (!) prêt à servir la France.

Mais quelle France ?

Une FRANCE :

- qui fait partie des grands du capitalisme mondial ;
- qui fait marcher au mieux les intérêts économiques et politiques d'une classe de privilégiés ;
- qui sacrifie 25 % de son budget pour entretenir une armée qui se prépare notamment à mater une éventuelle révolte "populaire" (voir : thèmes de manoeuvre de l'armée française :
 - du 9 au 14 juin 1970 à Belle-île "l'Armée intervient à huit reprises pour rétablir l'ordre".
 - novembre 1971 : "le 43^e R. I. de Lille pénètre en Belgique pour participer à la répression d'une insurrection populaire dans la région de Louze"...)
- qui détient la médaille de bronze des "marchands de canons" (Chili Brésil, Moyen-Orient etc..)
- qui exporte la bombe atomique par l'intermédiaire des centrales nucléaires (l'Iran, qui se trouve sur un océan de pétrole a plus besoin de plutonium que d'énergie !)
- qui s'efforce d'apporter une aide technique, scientifique ou militaire aux pays du Tiers Monde (= nouvelle forme de colonisation sous forme d'exploitation économique)
- qui fait prendre des risques graves à des populations entières (centrales nucléaires : surgénérateur de Malville), sous couvert d'indépendance énergétique nationale (mais : d'où viendra l'uranium ? et où iront les déchets

radioactifs ?)

• etc... etc...

OÙ trouve-t-on
la liberté,
la fraternité,
l'égalité,

Sinon égarées dans les discours des politiciens véreux en mal d'inspiration ?

Qui s'en étonne d'ailleurs, car l'idéologie dominante est suffisamment diffusée (radio, T. V. = monopole d'Etat) pour étouffer tout sursaut de conscience, et suffisamment forte pour réprimer toute révolte par l'intermédiaire de l'armée !

Comme le dit si bien Robert Galley : "l'armée est le dernier rempart de notre société libérale".

Quelle est donc cette grosse "bêbête", sinon la concentration de toutes les contradictions inhérentes à notre société et l'exacerbation des rapports sociaux hiérarchisés ! Un état fasciste dans l'Etat.

En conscience, je refuse de devenir idiot et de cautionner une entreprise d'avalissement humain.

C'est d'abord pour cela que j'ai refusé de me rendre à mon "ordre de route" du 4 avril 1977...

C'est aussi, parce que, avec les membres d'Insoumission Collective Internationale, je lutte pour une société autogérée humaine, par des moyens NON VIOLENTS, en m'opposant aux structures oppressives internationales : économiques (multinationales), politiques (européennes), idéologiques (capitalisme, socialisme étatique).

Ce combat commence pour ma part par une recherche de vie plus simple (par notre sur-consommation, nous sommes complices du pillage du Tiers Monde et des réserves minérales et énergétiques de la planète), vie plus simple

permettant des rapports humains plus authentiques, pour aller jusqu'à des engagements de désobéissance civile (15 % EDF, refus de payer la part "militaire" de l'impôt...)



Je sais bien que je vais passer devant un Tribunal Militaire pour mon attitude.

Que sont ces tribunaux militaires ?

Ce sont des tribunaux d'exception où règne l'arbitraire le plus complet, c'est à dire :

- l'armée est à la fois juge et partie ;
- toutes les opérations de police, de poursuite, d'instructions, sont faites par le Tribunal. Le procureur, et trois juges sur cinq sont militaires.
- il n'y a pas de partie civile (ce qui signifie concrètement par exemple qu'il n'y a pas de recours possible contre l'armée, en cas de décès d'un appelé en manoeuvre..)
- les jugements n'ont pas à être motivés : l'intime conviction suffit !
- il n'y a pas de voie d'appel : la seule possibilité étant le pourvoi en cassation, uniquement sur la "forme".
- l'avocat est le plus souvent commis d'office, et c'est alors un stagiaire qui ne connaît pas l'accusé (c'est parfois même un officier).
- Pendant l'audience le TPFA peut infliger à l'avocat une sanction allant jusqu'à la radiation, et cela sans appel possible.
- le Tribunal peut interdire à la presse toute publication des débats, même si ceux-ci ne concernent pas les moeurs et si le Huis-clos n'a pas été prononcé !

Aujourd'hui, le TPFA, merveilleux outil de répression au service du Pouvoir, ne juge que des citoyens en relation avec l'institution militaire...

Mais demain, vous-mêmes pouvez avoir affaire à un TPFA :

En effet, selon les ordonnances

du 7 janvier 1959, "tout travailleur, homme ou femme, peut en cas de menace (extérieure comme intérieure) être mobilisé dans son emploi".

Ainsi, lors d'une grève gênante par exemple, la "discipline générales des armées" peut être applicable à toute la population.

La grève devient alors refus d'obéissance, l'absence au travail "désertion"...

En m'insoumettant, je risque DEUX ANS DE PRISON et ma libération dépendra du soutien que vous m'apporterez, de même qu'il en sera ainsi pour les centaines de victimes des TPFA, tant qu'existeront ces tribunaux d'exception (les socialistes ont voté une motion pour leur suppression et les communistes ont demandé la même chose, dans leur "Charte des Libertés"...)

A long terme, soutenir un insoumis doit être aussi un engagement à s'insoumettre à tout ce qui nous est imposé sans notre accord (refus 15 % EDF, qui correspondent aux investissements nucléaires, refus de l'impôt "militaire" etc)

Ce combat dans lequel vous entreriez en me soutenant peut paraître fou, mais il l'est certainement moins que la "sagesse" des militaires.

Bernard ALLAIN

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ DE SOUTIEN

Bernard ALLAIN insoumis total depuis le 4 avril 77 a été arrêté le 10 septembre 77 à Angers.

Il a aussitôt entamé une grève de la faim pour protester contre cette incarcération qu'il juge arbitraire.

Le mercredi 14 septembre, il a été transféré de la caserne Foch de Rennes à la Maison d'Arrêt de Rennes.

Le juge des TPFA de Rennes a prononcé l'inculpation .

Nous vous demandons donc d'écrire une lettre de protestation à ce Bernier. (Mr SAINT LAURENS juge d'instruction des TPFA Cabinet N° 1 Quartier Foch GMR 3 35998 RENNES ARMÉE) pour témoigner votre soutien à Bernard et demander sa libération ainsi que celle de tous

ceux qui sont dans son cas.

De plus, Bernard lira avec plaisir toutes les lettres que vous pourrez lui envoyer (B. ALLAIN 7133 cellule N° 15 Quartier Ouest - Maison d'Arrêt

de Rennes rue Jacques Cartier 35000 RENNES).

Pour tous renseignements, écrire au comité de soutien : Nadia LIVAIN 36, rue Renou - 49000 ANGERS - même adresse pour le soutien financier, et la pétition :

Le comité de soutien

Angers, le 18 septembre

Pétition ... Pétition ... Pétition ... Pétition ... Pétition ... Pétition ...

Bernard ALLAIN a été arrêté le 10 septembre 1977 pour insoumission ; il a aussitôt entamé une grève de la faim.

Nous nous déclarons solidaires du combat qu'il mène et avec lui nous refusons d'être complices d'une armée qui :

- légalise la violence ;
- est le gouffre du budget national ;
- étouffe la personnalité ;
- s'accapare les terres ;
- crée et entretient le péril nucléaire ;

Nous demandons :

- la liberté d'agir selon sa conscience sans être emprisonné ;
- la suppression des TPFA, des TMA, des autres tribunaux d'exception ;
- la suppression de l'ordonnance de 1959 ;
- la libération immédiate de Bernard ALLAIN emprisonné arbitrairement ainsi que celle de tous les insoumis emprisonnés.

NOM

PRENOM

ADRESSE

SIGNATURE

PROCÈS D'UN OBJECTEUR-INSOUMIS.

ST-NAZAIRE
4 OCTOBRE/16H.

Christian VAN STEELANDT, objecteur insoumis au décret de Brégançon depuis janvier 1975, passe en procès pour avoir refusé son affectation autoritaire au secrétariat d'Etat à la Culture.

Son acte se situe dans le mouvement national de lutte visant à dénoncer les limites et les ambiguïtés du statut d'objecteur de conscience actuel.

. Obligation de faire la demande de statut dans un court délais sous peine de forclusion (forclus = qui n'est pas dans les délais), à savoir un mois après la publication du décret d'appel du contingent.

Ainsi les jeunes gens incorporables au 1er décembre, doivent faire

leur demande entre le 15 octobre et le 15 novembre.

. A cette restriction s'ajoute l'interdiction de "toute propagande sous quelque forme que ce soit tendant à inciter autrui à bénéficier des dispositions de la présente loi" (article 50).

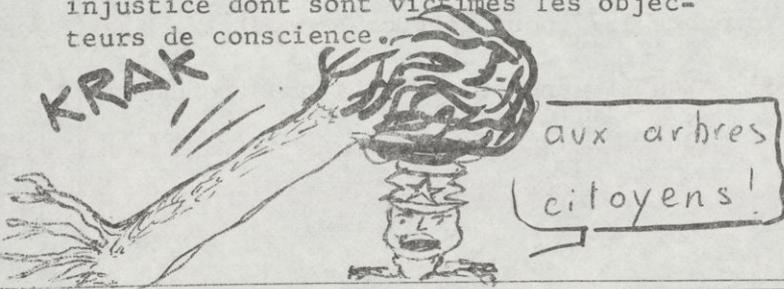
"Nul n'est sensé ignorer la loi" ... comment la connaître et en bénéficier avec cette interdiction ?

. Jusqu'en décembre 71, tout objecteur pouvait effectuer un travail d'intérêt général et à but non lucratif au sein d'une association de son choix agréée par le ministère de la santé publique.

Mais, depuis 1972, les affectations sont autoritaires (decret de Brégançon), la grande majorité des objecteurs

est affectée à l'Office National des Eaux et Forêts (où est l'intérêt général ?), d'autres se retrouvent employés par le secrétariat d'Etat à la Culture, tous fournissant une main d'oeuvre à bon marché soumise à la discipline militaire (pas de liberté de réunion, d'expression, de déplacement, pas le droit de grève et pas de droit syndical).

Enfin, l'obligation d'effectuer ce service civil pendant deux ans constitue une autre sanction et une injustice dont sont victimes les objecteurs de conscience.



Pour toutes ces raisons, depuis 1972, 60 % des objecteurs (2 000) luttent pour l'abrogation de ce décret et le droit à l'objection de conscience à tout moment et pour tout motif au nom de la liberté d'opinion telle qu'elle est garantie par la convention des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950, ratifiée par la France le 3 mai 1974.

SOLIDARITE ET SOUTIEN.....

.... RENDEZ VOUS LE 4 OCTOBRE A

SAINT NAZAIRE AU TRIBUNAL, 77
rue ALBERT DE MUN.

G. R. I. M. (Groupe de Résistance et d'Information à la Militarisation)

Permancence tous les jeudis
20 H 30 - 57, rue des Hauts Pavés
44000 NANTES

LYCÉE DE CHATEAUBRIAND: des cours non assurés...

En juin dernier, certains postes d'enseignement furent supprimés, ainsi, un poste de mathématiques.

Or, depuis le 15 septembre, trois classes n'ont pas de professeur de mathématiques.

D'autre part, dans les sections G 1 et G 2, la rentrée a fait apparaître une situation de pénurie :

- une terminale G 2 sans professeur de comptabilité (11 H) ;
- une première G 1 de 34 élèves en travaux pratiques de bureau rendant tout enseignement inefficace. Alors que par exemple à Nantes, les classes sont dédoublées à partir de 30 élèves.
- des auxiliaires, en contradiction avec les textes réglementaires, assurent des heures supplémentaires.

Les organisations syndicales SGEN SNES sont intervenues à plusieurs reprises :

- un professeur de mathématiques est annoncé pour aujourd'hui... (Jeudi 22)
- par contre, le problème reste

entier pour les section G 1 et G 2.

Face à cette situation, les sections syndicales SNES et SGEN ont appelé à la GREVE RECONDUCTIBLE dès ce jeudi matin (22 septembre) pour exiger que le Rectorat nomme un enseignant pour les sections G1 et G2 en comptabilité.

LES ENSEIGNANTS ET LES SURVEILLANTS DU LYCEE SONT EN GREVE

qu'en pensent les élèves ?



Peut-on promouvoir un urbanisme de débat et une culture du SILENCE ?

Les vacances sont terminées, nous allons voir apparaître de nouveau sur les murs de Nantes et plus particulièrement dans les locaux universitaires et scolaires des affiches annonçant des manifestations culturelles.

Une association tend à devenir omniprésente : "le Globe".

Il nous est apparu important de faire le point sur cette association d'autant plus que la municipalité nantaise doit se prononcer sur l'attribution des crédits aux associations culturelles.

Mais qu'elle ne semble pas disposer à entamer un débat public sur la culture.

HISTORIQUE

Début 76, M. Gravouille s'installe à Nantes, après avoir eu des problèmes avec le centre dramatique de l'Ouest (C. D. O.) et quelques déboires avec la Maison de la Culture.

Il se trouve alors au chômage mais à la différence de bien d'autres, il possède de solides appuis, en particulier Philippe DEHAN, attaché de Presse de la municipalité Morice, vieux complice de Routier-Provost dans la SFIO qu'il introduit auprès des politicards locaux.

Ceux-ci vont transformer une idée confuse en un compromis électoral à l'approche des municipales.

Rappelons que l'équipe Morice est constituée de deux tendances, une tendance d'extrême droite (autour de Pellerin) ; une tendance centre-droit (autour de Routier-Provost).

La première contrôlait la Maison de la Culture, fief culturel de la bourgeoisie nantaise, et va obtenir un accroissement des subventions, la seconde obtient un support idéologique par la création d'une association culturelle "animée" par Gravouille : "LE GLOBE".

Un nouveau larron est intéressé par l'affaire ; Sparfel, président des R. I. de Loire Atlantique, président de l'université de Nantes, nouvel allié de Morice et futur premier adjoint de ce dernier pour les municipales de 77, va prendre en mains les destinées du GLOBE.

Trois problèmes se posent à ces politicards ;

- contrôler l'ensemble des activités culturelles de la ville, c'est à dire promouvoir une idéologie de droite ;

- orienter les subventions, c'est à dire empêcher les associations non conformes vivre ;

- masquer la magouille politique, c'est à dire mouiller les intellectuels de gauche de l'université.

masquer la magouille

Sparfel va manoeuvrer pour faire en sorte que le GLOBE paraisse être une création des universitaires de préférence de gauche.

Ceux-ci face aux conditions draconiennes imposées par Sparfel pour toute activité culturelle vont rentrer dans le jeu.

Le GLOBE va devenir une association universitaire contrôlant l'ensemble des manifestations culturelles sur les facultés nantaises.

Tout de suite, il va bénéficier du soutien financier de l'université (10 millions de F.), de la mairie (4 millions de F.), du GROUS (centre régional des oeuvres universitaires et scolaires, organisme public), du conseil général, du rectorat.

contrôler la vie culturelle

Sparfel, grand bénéficiaire de cette opération au sein de l'université se propose alors avec son équipe politique d'étendre ce contrôle à l'ensemble

à l'ensemble des associations de la ville de Nantes en fédérant celles-ci au sein du GLOBE comme l'indique l'article 2 des statuts de l'association.

Avec le GLOBE et la Maison de la Culture, la droite contrôle toute expression culturelle sur la ville de Nantes.

L'asphyxie

Ce troisième point non négligeable, toute association qui ne sera pas conforme aux buts recherchés par la bourgeoisie nantaise se voyant refuser dans l'avenir toute subvention.

L'attribution de cette dernière passant en réalité par l'adhésion au GLOBE.

Si la droite a été mise en échec par le vote du printemps 77, celle-ci n'a pas renoncé à entraver toute initiative populaire en particulier dans le domaine culturel.

aujourd'hui

Le Conseil d'Administration est composé :

- des membres fondateurs au nombre de 7 parmi lesquels on retrouve Dehan, Gravouille, Mme Claire Routier Provost ;

- 10 membres de droit : le président du conseil régional, le préfet de la région, le recteur d'académie, le maire de Nantes, le président du conseil régional, le président de l'université, le directeur du GROUS, jeunesse et sports, clubs UNESCO, ministère de la culture.

- et enfin, "démocratiquement" élus, 16 membres issus de l'assemblée générale.

La composition de ce conseil montre clairement que les décisions sont aux mains de la bourgeoisie locale et des représentants du pouvoir.

Est-ce ce type d'association culturelle que veut promouvoir la nouvelle municipalité de gauche ?

Est-il vrai M; Chenard que vous avez passé un accord avec M. Sparfel pour maintenir l'existence d'une politique culturelle de droite ?

Cette association de la droite nantaise qui n'a su FAIRE QUE des représentations couteuses pour quelques dizaines de spectateurs, qui n'a su que parler de cultures américaines ou allemandes, excluant toute forme populaire d'expression ; qui n'a su que noyauté l'université, allez-vous en accepter l'héritage couteux ?

Connaissant votre budget culturel est-il possible qu'un maire de gauche pénalise les associations populaires ?

La commission culturelle de la municipalité s'est prononcée contre le GLOBE : comment expliquer le revirement de la position des élus socialistes par la suite ?

Aucune personnalité politique de votre municipalité ne voulant se prononcer publiquement sur le GLOBE (J. Cailleau adjointe à la culture ainsi que M. Leblanc, ayant refusé de nous recevoir à ce sujet) la mairie craint-elle un débat public, alors qu'elle annonce son désir d'associer plus étroitement les nantais aux décisions politiques .

L' APL envisage la publication d'un dossier au sujet de la politique culturelle et appelle les associations à se prononcer publiquement dans ses colonnes.

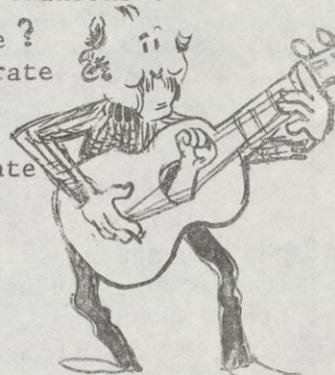
Enquête A. P. L.

que peut une main nue?

C'est le 33 tours de Fernand DUCHEMIN qui vient de sortir chez "Discovale".

Au programme 10 chansons :

- Que peut une main nue ?
- Petit con de technocrate
- Le beau monde
- Le bâtiment
- J'irai planter ma tente
- Ecoute petite
- Amour et révolution
- HLM java
- Dominique se marie
- Démocrate blues



On trouve ce disque à la Librairie 71 et chez tous les bons disquaires....

« CULTURE ET LIBERTÉ »

Culture et Liberté organise un stage de formation qui s'adresse aux personnes qui, tout en s'intéressant aux questions politiques, ont de la peine à s'y retrouver dans les affrontements et débats actuels.

LES DATES :

Les lundis 3, 17 octobre et 7 novembre de 20 H 30 à 22 H 30 ;

Les samedis 8 et 12 octobre de 6 H à 12 H ; le samedi 12 novembre de 9 H à 17 H

Au local de "Culture et Liberté" à Nantes ; participation : 60,00 F.

RENSEIGNEMENTS : 30 rue de la Boucherie Nantes, de 16 H à 18 H (tél : 71.35.24)

« L'OUVRE - BOITE »

Le Comité Communiste pour l'Autogestion de Nantes fait paraître ce lundi 26 septembre le premier numéro d'une feuille mensuelle : "L'OUVRE - BOITE".

Il paraîtra le 4^{ème} lundi de chaque mois et sera en vente auprès des militants des C.C.A. ou à la Librairie 71

SOMMAIRE : . présentation de l'ouvre - boîte ;

. les CCA, c'est quoi ?

. Le Pellerin, quelles perspectives ?

. Les révolutionnaires et les législatives

« UNE APPARENTE DEMOCRATIE A LA BASE N'EST QUE LA TENTATION DE LA FAIBLESSE »

Législatives : on se bouscule au portillon dans le P. S/ de Loire Atlantique.

Il y a plus de 20 postulants socialistes à la candidature Avec plusieurs duels sanglants en perspective : Ayrault, maire de Saint Herblain contre Che-nard, maire de Nantes, et Milpied, de Dubigeon (tous de la tendance majoritaire) ; Goureaux contre Marchi, et plusieurs autres ; Autain, maire de Bouguenais (CERES) contre Routier Leroy, secrétaire fédéral.

Routier-Leroy, dans une conférence de presse a déclaré :

"Le P. S. est régi par des statuts éminemment démocratiques qui veulent qu'à chaque niveau de décision locale, départementale ou nationale, corresponde une responsabilité en dernière analyse des instances locales, départementales ou nationales".

En clair : la base propose, le sommet dispose.

Routier-Leroy a dénoncé "une apparente démocratie à la base qui n'est que la tentation de la faiblesse".

Et il a trouvé une bonne astuce pour trancher les cas litigieux : le P. S. ayant décidé au plan national d'avoir au moins 10 femmes candidates dans des circonscriptions sûres, cette décision sera appliquée, "même si cela suscite quelques contradictions avec les orientations exprimées par la base."

Petite annonce (?) : secrétaire fédéral socialiste recherche femmes

socialistes, tendance majoritaire, respect discipline du parti, pour faire échec aux candidats de gauche proposés par les sections.

Décision au sein du P. S. le 6 novembre.

SOS azertyuiop !



L'apl, journal hebdomadaire cherche des dactylographes. ça urge...

écrire à l'apl 29 rue Jean Jaurès

